

INTRODUCTION

De 1368 à 1644, la dynastie des Ming compte dix-sept empereurs dont les règnes se répartissent sur quatre siècles : un seul règne appartient totalement au XIV^e siècle, celui du fondateur, Taizu / Hongwu (1368-1398). Un règne bref se situe à la charnière des XIV^e et XV^e siècles, celui de Huidi / Jianwen (1398-1402) ; huit règnes correspondent au XV^e siècle, le dernier, Xiaozong / Hongzhi (1487-1505) « mordant » un peu sur le siècle suivant. Le XVI^e siècle compte quatre règnes, celui de Shenzong / Wanli (1572-1620) est le plus long avec 47 années dont dix-neuf sur le XVII^e siècle. Enfin, trois règnes appartiennent véritablement au XVII^e siècle avant l'invasion mandchoue et la catastrophe finale de 1644. Il faut ajouter à cette liste quelques règnes supplémentaires, ceux des « Ming du Sud » : ce qui reste de la cour et des princes choisit des empereurs obligés de se réfugier en Chine méridionale pour échapper à leurs adversaires mandchous, désormais sur le trône du Dragon sous le nom de Qing. Ce dernier avatar de la dynastie s'éteint définitivement en 1662.

Les règnes des Ming sont parfois longs comme celui de Shenzong / Wanli (47 ans, 1572-1620), ce qui est moins long que Kangxi des Qing (1662-1722), 60 ans de règne. Xizong / Jiajing a régné 45 ans, de 1521 à 1566, soit autant qu'Élisabeth I^{re} d'Angleterre (1558-1603). Taizu / Hongwu a régné 30 ans, de 1368 à 1398, un peu moins que François I^{er} (32 ans, 1515-1547) ou Louis XIII (33 ans, 1610-1643). Plusieurs règnes correspondent à une vingtaine d'années : Xianzong / Chenghua, 1464-1487, 23 ans ; Chengzu / Yongle, 1402-1424,

INTRODUCTION

22 ans ; Xiaozong / Hongzhi, 1487-1505, 18 ans... soit une durée comparable au règne de Henri IV (1589-1610, 21 ans). Zhuangliedi / Chongzhen, le dernier des Ming, règne 17 ans, Wuzong / Zhengde 16 ans, Yingzong / Zhengtong 14 ans. Huit autres règnes sont brefs, de quelques mois à dix ans.

Dans l'ensemble, la dynastie s'équilibre avec un seul règne à la fin du XIV^e siècle, neuf au XV^e, quatre au XVI^e et trois dans la première moitié du XVII^e. Pour les dix-sept empereurs, on peut calculer une moyenne de treize ans de règne sur un peu moins de trois siècles, exactement 276 ans, que compte la lignée des Ming.

Quelques comparaisons peuvent nous éclairer. Prenons l'exemple de ces « Maisons » (on ne parlait pas de « dynasties ») qui ont marqué l'histoire de l'Europe du début du XIV^e à la fin du XVII^e siècle. La branche espagnole des Habsbourg compte quatre souverains qui ont régné durant un siècle et demi sur la péninsule Ibérique et ses dépendances, de 1556 à 1700. La durée moyenne des règnes est de 33 ans, avec un maximum pour Philippe IV (44 ans) et un minimum pour Philippe III qui totalise quand même 23 années. Les Tudors proprement dits règnent de 1485 à 1603 sur l'Angleterre. Leurs cinq règnes ont une durée moyenne de 23 ans et demi, avec 45 ans pour Élisabeth et moins de cinq ans pour Marie I^e. La Maison de Valois procure des rois à la France de 1328 à 1589, soit plus de deux siècles et demi, avec treize règnes d'une durée moyenne de vingt ans : cette ampleur serait comparable à celle des Ming, car elle concerne l'essentiel des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles avec des règnes assez nombreux et d'une durée comprise le plus souvent entre quinze et vingt ans. Les Bourbons, en revanche, ne représentent que cinq règnes sur deux siècles, 1589 à 1791, en ne prenant en compte que la monarchie absolue. La moyenne de durée, très longue, de ces cinq règnes correspond à 44 ans, avec il est vrai 72 ans pour Louis XIV. Le règne le plus bref est celui de Louis XVI, 17 ans (en tant que « roi de France »).

Mais l'histoire chinoise raisonne, et pas seulement du temps de l'empire, en termes de dynasties plus que de dates-charnières ou événements essentiels comme on l'a toujours fait en Europe. La manière dont se perçoit un empereur de Chine, et la manière dont

on le perçoit, ne sont pas les mêmes que pour un souverain européen. L'empereur de Chine n'est même pas comparable à l'empereur du Saint Empire, qui règne sur une mosaïque d'États dont certains, comme la Confédération helvétique, lui portent une allégeance toute formelle et sont de fait totalement indépendants. Les sujets de l'empereur de Chine ne parlent qu'une langue et vivent dans l'ensemble du monde, ce monde qui se trouve « sous le Ciel » ou « entre les quatre mers » qu'il ne faut pas trop chercher sur la carte car c'est une simple expression conventionnelle qui désigne le monde civilisé. L'introduction de fonctionnaires, serviteurs du pouvoir impérial, dans l'ensemble de ce territoire contribue à en faire un tout homogène et unifié.

Mais, nous l'avons vu, les souverains se succèdent assez vite sur le trône du Dragon. Cet aspect pose justement la question du principe de l'hérédité, qui conditionne toute dynastie. Le fondateur des Ming, Taizu / Hongwu, a tenté d'apporter une solution en instituant la primogéniture. Le droit d'aînesse en tant que tel n'existe pas en Extrême-Orient, et l'empereur choisit généralement son successeur parmi ses fils, ayant jugé celui qui lui semblait le plus apte à régner. La coutume donnait en Chine une préférence à l'aîné, sans que cela soit obligatoire. Taizu en fait une règle institutionnelle. Il pensait ainsi éviter les rivalités de palais opposant les différents princes les uns aux autres : il n'y a réussi que partiellement, car cette règle a été respectée dans l'ensemble au long de la dynastie mais avec des exceptions notables. La première concerne d'ailleurs le successeur direct de Hongwu, son petit-fils qu'il préfère à ses fils probablement jugés trop ambitieux. Devenu empereur Huidi / Jianwen, ce dernier est renversé par son oncle après quatre ans de règne. Par la suite, trois règnes ont été empoisonnés par la question successorale, le plus connu étant celui de Shenzong / Wanli, à qui on impose contre son gré de conférer le titre de prince impérial à son fils aîné et non au fils de l'épouse qu'il préfère.

L'empereur protège donc la dynastie contre les tentatives d'usurpation. Un peu partout dans le monde, ces tentatives peuvent venir des membres de la noblesse, profitant de périodes d'affaiblissement de la monarchie, les régence en particulier. Mais la noblesse n'existe pas en Chine, les jésuites l'ont assez répété au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

La seule noblesse est constituée des membres de la famille impériale, élargie. La polygamie augmente toutefois beaucoup le nombre de princes impériaux, tous dotés de fiefs et titres importants mais qui résident loin de la capitale et à qui, depuis le fondateur, on conseille vivement de ne pas se mêler d'affaires d'État. Oisifs, il se consacrent parfois à leurs concubines, parfois à la peinture ou la poésie, peuvent devenir criminels ou religieux mystiques. Mais ils ne s'intéressent en aucun cas aux questions économiques, administratives ou militaires. Ces beaux principes ont été souvent remis en question, et peu après la mort du fondateur par son propre fils, Prince de Yan et futur empereur Chengzu / Yongle.

L'absence de noblesse comparable à celle d'Occident n'exclut toutefois pas l'existence de ces titres que les sinologues ont été obligés de traduire par leurs équivalents européens. On rencontrera donc des ducs (*Kong*), marquis (*Hu*), comtes (*Po*), vicomtes (*Zi*), barons (*Nan*) et même des chevaliers (*Tuyu*). Ces titres correspondent à des fiefs attribués à des parents de la famille impériale ; ils sont anciens, et les dynasties en place prennent soin de ne pas les multiplier. En cas de fautes graves, l'empereur peut supprimer ces titres et « rétrograder » un grand seigneur, ou même en faire un simple sujet : on rencontre parfois l'expression de « roturier », qu'il est préférable d'éviter.

Une autre forme de menace pour la dynastie serait évidemment celle que fait peser un ministre devenu tout-puissant et capable sinon de renverser le monarque du moins de le transformer en une sorte de potiche. Le cas est fréquent en Extrême-Orient de ces dynasties de ministres qui confisquent le pouvoir aux dynasties impériales maintenues en place. On peut penser aux dynasties shogûnales du Japon, les Ashikaga puis les Tokugawa, gouvernant le pays tout en continuant à révéler un « empereur cloîtré » à l'intérieur de son palais. Le même schéma se retrouve au Dai-Viêt, où l'empereur Lê laisse le pouvoir réel à la dynastie des ministres Trinh dans le « royaume du Nord », le Tonkin, puis à celle des Nguyễn dans le « royaume du Sud », l'Annam. Alexandre de Rhodes parlait de « maires du palais » à propos de ces grands ministres qui ont fondé leurs propres dynasties. Ce cas de figure n'était pas impensable en

Chine, et c'est dans cette perspective que Taizu a fait une véritable réforme gouvernementale. Le système hérité des Yuan laissait en place au début du règne un Premier ministre. Cette charge a été confiée à Hu Weiyong qui a été convaincu de fomenter un complot contre le trône avec l'appui des Mongols et des Japonais. Hu Weiyong est exécuté et la charge de Premier ministre n'est pas remplacée : elle disparaît avec son titulaire, comme celle de Surintendant des Finances avec Fouquet. Le Secrétariat Central est suspendu, et six ministères sont créés, chacun étant dirigé par un Grand Secrétaire avec l'aide d'un sous-secrétaire. Le pouvoir se centralise : chacun des secrétaires rend compte au secrétariat impérial et à l'empereur lui-même. Il n'en reste pas moins que sous les règnes les plus faibles certains Grands Secrétaires s'imposent par rapport aux autres. C'est le cas lors de la minorité de Shenzong / Wanli, qui voit les différents secrétaires de ministères « coiffés » par un seul Grand Secrétaire, Zhang Juzheng. De fait, on revient à l'équivalent d'un Premier ministre.

De toute façon le personnel gouvernemental qui entoure l'empereur : conseillers, ministres, secrétaires, est composé de fonctionnaires, tous recrutés par des concours du plus haut niveau. L'institution des concours de recrutement est ancienne, mais elle a été relancée et revue par Taizu / Hongwu. Ces agents de l'État sont en même temps des serviteurs de l'empereur, le confucianisme confond État et empereur. Il existe pourtant une exception, qui concerne une partie notable du personnel gouvernemental : c'est le *nei ge*, l'« administration intérieure », qui reste dans le palais impérial. Il est là question des eunuques, seuls à avoir accès aux appartements privés, à la fois ceux de l'empereur et de ses femmes : épouse principale ou impératrice en titre ; épouses secondaires qui peuvent parfois avoir accès au titre d'impératrice ; concubines et simples servantes. D'autres empires dans le monde ont connu l'institution des eunuques, mais dans la Chine impériale ils ont toujours eu tendance à devenir importants sur le plan politique, et parfois plus importants que le personnel gouvernemental officiel. Ils approchent beaucoup plus souvent que les fonctionnaires, et dans la sphère de son intimité, la personne du souverain. Ils connaissent ses goûts et ses habitudes, sont à même

pour certains de recueillir ses confidences. Ils prennent d'autant plus d'importance que le souverain, pour diverses raisons, est faible.

Le fondateur des Ming était défavorable et même hostile aux eunuques. Il suivait en cela l'opinion populaire de son temps, qui rendait les eunuques responsables de toutes les tares du gouvernement, et les exemples choisis chez les Han, les Tang ou les Song ne manquaient pas. Taizu a donc pris des mesures vexatoires et même cruelles contre les eunuques afin de leur interdire toute forme de pouvoir politique. Mais il ne supprime pas l'institution, et crée même une police secrète qui sera confiée ensuite aux eunuques. Peu après sa mort, Chengzu / Yongle utilise les eunuques pour ses grandes expéditions maritimes. Ils se révèlent un peu plus tard indispensables pour assurer la gestion du palais impérial mais aussi la liaison avec les fonctionnaires sous l'empereur artiste Xuanzong / Xuande (1425-1435), puis après la capture de Yingzong à Tumu en 1449, ils apparaissent comme les meilleurs connaisseurs des rouages administratifs. Enfin, ils deviennent omniprésents au xvi^e siècle sous les longs règnes de Xizong / Jiajing (1521-1566) et Shenzong / Wanli (1572-1620). Tous deux sont éloignés des préoccupations gouvernementales : le premier se passionne pour les recettes taoïstes de longévité, le second est gêné par sa timidité et empêtré dans des problèmes successoraux. La responsabilité des affaires gouvernementales retombe en partie sur le *nei ge* et en partie sur les fonctionnaires. Mais les sphères de compétence des uns et des autres ne sont pas toujours clairement définies : comme dans la monarchie française, de nombreuses charges se recourent ou font double emploi. C'est cette question de définition des attributions qui explique la véritable guerre que se livrent les eunuques et les fonctionnaires à partir de l'ère Wanli, et non le caractère ambitieux ou vindicatif des eunuques, comme il a été souvent répété.

L'empereur de Chine ne se réfère pas à un empire ancien, comme l'Empire romain, dont il serait le successeur légitime comme pouvaient l'être le *basileus* byzantin, l'empereur Habsbourg ou le tsar de Russie. Le dynaste présent est effectivement un successeur du Premier Empereur, Qin Shi Huangdi, mais depuis -221 il y a eu de nombreuses solutions de continuité sur le plan dynastique. Les

successeurs du Premier Empereur n'ont eux-mêmes pas été capables de conserver le *Tianming*, le « Mandat du Ciel » par lequel la divinité confère à un homme, et à ses successeurs, la responsabilité suprême par rapport à l'ensemble du monde civilisé. L'empereur est à ce titre *Tianzi*, « Fils du Ciel » et seul apte à rendre un culte à ce dernier, sur l'Autel qui lui est consacré. Lui et ses successeurs ne conserveront le Mandat que tant qu'ils en seront dignes. Une dynastie indigne est emportée par la révolte du peuple, qui à ce moment devient légitime.

C'est ainsi que Zhu Yuanzhang, fils de paysans pauvres, se révolte de manière légitime contre une dynastie qui ne l'est pas, à un double titre : les Yuan sont d'origine mongole et appartiennent à un peuple réputé barbare. Ils n'assument plus le mandat céleste car ils ne font plus le bonheur du peuple, ne maintiennent pas le bon ordre dans la société ni même dans la nature. Au cours du XIV^e siècle se sont multipliés les désordres de toutes sortes : entre 1324 et 1336 le fleuve Jaune a changé de cours, balayant de ses eaux des régions entières ; des famines se sont déclarées au Shanxi, au Shandong, au Henan et enfin à Pékin au milieu du siècle ; à partir de 1350 les soulèvements se sont multipliés. Zhu Yuanzhang vole de victoire en victoire, preuve que le Ciel l'approuve. Puis il affirme sa souveraineté, d'abord en prenant le titre de roi (*wang*) en 1364 avant de se proclamer détenteur du Mandat en 1368. Ses successeurs le conserveront durant deux siècles et demi, jusqu'en 1644 qui verra le suicide de Zhuangliedi / Chongzhen, conscient de s'être déshonoré en perdant le *Tianming*.

La biographie d'une dynastie passe par celle des souverains. En ce qui les concerne se pose la question de leurs noms et des dates de règnes. La civilisation chinoise ne connaissait pas de date de référence extérieure à la Chine, comme la fondation de Rome, la date de naissance de Jésus-Christ ou l'Hégire. Les dynasties et les règnes servaient de cadre chronologique ; à l'intérieur d'une dynastie chaque règne constitue une « ère » par rapport à laquelle les contemporains se réfèrent. Cette tradition pose en même temps la question des noms de chaque empereur. En effet il n'y a pas de titre dynastique mais plusieurs noms correspondant à une notion différente.

Au départ, le fils de l'empereur régnant est un prince auquel on conserve son nom de famille et son nom personnel. Par exemple le fondateur a pour patronyme Zhu ; son prénom est Xingzong, mais le « petit nom » que lui ont donné ses parents est Chong Ba. Devenu chef connu de révoltés, il transforme son prénom en Yuanzhang. Jusqu'à la fondation des Ming, on le désigne sous le nom de Zhu Yuanzhang. En 1368 il proclame la dynastie des Ming et à ce moment devient empereur : de son vivant, il sera l'empereur Taizu. Ce nom a un caractère sacré et on doit éviter de le prononcer, de manière à ne pas dire, même involontairement, de choses malsonnantes ou faire des calembours à partir du nom de l'empereur. De 1368 à sa mort en 1398 l'empereur régnant est Taizu, mais on est alors sous l'ère Hongwu car pour la période qui correspond à son règne, l'empereur a lui-même choisi un « nom de règne » ou *nianhao*. Taizu a choisi Hongwu, que l'on peut traduire par « Grandeur militaire ».

L'usage s'est répandu d'utiliser les *nianhao* comme noms d'empereurs, ce qui peut être source de confusions. On ne peut pas dire « Hongwu a fait ceci ou cela... » comme on pourrait le dire à propos de Philippe II ou de Louis XIV. C'est Tianzu qui est l'empereur régnant ; mais comme le *nianhao* est plus connu, on rappellera les deux noms : Tianzu / Hongwu ; Shengzu / Wanli, etc. Il faut d'ailleurs remarquer qu'il n'y a qu'un seul nom par règne à partir des Ming ; il pouvait y en avoir plusieurs avant cette dynastie. L'usage du *nianhao* remonte aux Han de l'Ouest (-206 à +8).

Enfin, après sa mort, le souverain inhumé dans le mausolée des Ming porte un « nom de temple » qui correspond en général au nom qu'il portait étant empereur. Le nom de temple de l'empereur Taizu reste Taizu.

La question des noms impériaux, qui sont différents des titres dynastiques européens, reste assez déroutante. Mais ce qui est vrai des empereurs l'était, dans une moindre mesure, de ses sujets dont les noms d'usage ne correspondaient pas aux noms personnels que l'on ne prononçait pas pour éviter de s'attirer des ennuis par rapport aux esprits malfaisants.